

en ligne en ligne

BIFAO 35 (1935), p. 99-113

Rémy Cottevieille-Giraudet

Le Catha edulis fut-il connu des Égyptiens? [avec 1 planche].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710960	Le décret de Saïs	Anne-Sophie von Bomhard
9782724710915	Tebtynis VII	Nikos Litinas
9782724711257	Médecine et environnement dans l'Alexandrie	Jean-Charles Ducène
médiévale		
9782724711295	Guide de l'Égypte prédynastique	Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant
9782724711363	Bulletin archéologique des Écoles françaises à	
l'étranger (BAEFE)		
9782724710885	Musiciens, fêtes et piété populaire	Christophe Vendries
9782724710540	Catalogue général du Musée copte	Dominique Bénazeth
9782724711233	Mélanges de l'Institut dominicain d'études	Emmanuel Pisani (éd.)
orientales 40		

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

LE CATHA EDULIS

FUT-IL CONNU DES ÉGYPTIENS?

(avec une planche)

PAR

RÉMY COTTEVIEILLE-GIRAUDET.

Le Catha edulis Fonskår (du mot arabe at qui désigne cette plante), encore appelé Celastrus edulis Vahr, est un genre de la tribu des évonymées, de la famille des célastracées ou célastrinées. C'est un arbrisseau dicotylédone glabre, s'élevant à 4 mètres de hauteur, proche parent du fusain ou évonyme, propre aux régions tropicales de l'Afrique et de l'Asie, particulièrement de l'Éthiopie et de l'Arabie Heureuse (1). Si certaines célastrinées, comme le célastre paniculé ou buisson ardent (celastrus pyracanthus), sont cultivées pour l'ornementation en raison de leurs fleurs blanches et de leurs fruits d'un rouge éclatant, le Catha edulis, comme son épithète le laisse prévoir, est cultivé, dans les pays où il croît, pour la consommation. Depuis longtemps, on sait que les Arabes du Yémen en mâchent les feuilles vertes et crues, et qu'ils les apprécient comme excitant à l'égal du café, notamment

(1) Forskål en a donné le premier la description suivante: «Catha, Monogynia, 5-petala, infera. — Descr. Arbor. Rami alterni, axillares; ramuli virides, annui, articulati. Folia bipoll. ovato-lanceolata, serrata, glabra, plana, nitida, patentia, rigida, opposita; in ramis magnis alterna. Petiolus superne planus, brevis. Pedunculi axillares, oppositi, terminales, solitarii ad angulos rectos, dense dichotomia, flosculo parvo pedicellato ex singula dichotomia, et sub illa squamæ 2 parvæ, lanceolatæ, oppositæ. Calyæ crateriformis, monophyllus, 5-dentatus, mar-

gine villoso-fuscus, obtusus, viridis, corolla triplo brevior. Corolla 5-petala, infera, alba, erecto-patens, ovalis, obtusa. Nectarium cyathiforme, inter stamina et germen, annulatum, viride, breve, a germine divergens, margine undulatum. Stamina erecta, corolla breviora. Germen globosum. Stylus brevis. Stigma acutum. Pericarpium, capsula oblongo-cylindrica, trilocularis; monosperma in quovis loculo. n (Petrus Forskål, Flora ægyptiaco-arabica sive descriptiones plantarum quas... detexit, illustravit, 1775, p. 63-64.)

13,

contre les fatigues de la marche et de la soif; ils attribuent encore aux mêmes feuilles de merveilleuses qualités contre un certain nombre de maladies, notamment la peste (1). Avec les fruits, qu'ils mangent parfois malgré leur âcreté, les Arabes préparent également une boisson enivrante, dont ils savent tirer par la distillation une liqueur fortement alcoolisée.

Dans La Presse médicale du 18 mars 1933, je trouve un article de M. G. Tanret (2) renfermant d'intéressants renseignements sur le célastre comestible en Éthiopie. Ces renseignements émanent de Mgr Jarosseau, évêque et vicaire apostolique du Harrar, qui les écrivit à M. G. Tanret. «Depuis quelques années, dit Mgr Jarosseau, la culture [du Catha edulis] s'est étonnamment développée parce que ses tiges sont l'objet d'un grand commerce. On le cultive en bosquets et aussi en plates-bandes fourragères : c'est ce dernier système qui est le plus employé. Quoique résistant, cet arbuste demande de nombreux arrosages pour pouvoir fournir les tiges de consommation. Pour la vente, il est en effet nécessaire que les feuilles soient bien tendres et faciles à mastiquer. Le prix de ces tiges, que le vendeur a toujours soin d'envelopper dans un cornet de feuilles vertes de bananier, est assez élevé. Parfois le kilo peut atteindre 10 francs et même 20 francs.

« Ce qui fait que le Katt jouit d'une renommée si grande dans toute la province du Harrar, c'est qu'à la base de sa manducation il y a une idée religieuse. Tout le pays est persuadé que cet arbre participe d'une bénédiction divine : aucune cérémonie religieuse, privée ou publique, ne se fait sans la manducation rituelle de cette feuille qui entraîne beaucoup de prières et de chants : elle produit chez les musulmans du Harrar une vive exaltation religieuse qu'ils prennent pour un bienfait du ciel.

«Les travailleurs eux-mêmes ne commencent leur ouvrage qu'après avoir

(1) Forskål a relaté ces vertus dans les termes suivants: «In Yemen colitur iisdem hortis cum Coffea. Stipitibus plantatur. Arabes folia viridia avide edunt, multum eorum vires venditantes, qui copiosius comederit, vel totam vigilet noctem; asseverant quoque pestem ea loca non intrare, ubi haec colitur arbor: et hominem ramum Cathæ in sinu gestantem, tuto posse inter infectos peste versari. Gustus tamen folio-

rum tantam virtutem indicare non videtur. 7 (Forskål, op. cit., p. 64.)

Malgré la réserve qu'il fait dans sa dernière phrase, Forskål (*ibid.*, p. xcix) mentionne le Catha comme plante médicinale «contra pestem».

(2) G. TANRET, Le Katt (Catha edulis), dans La Presse médicale, n° 22, du 18 mars 1933 (Paris, Masson).

copieusement mastiqué cette feuille, mastication qui exige une grande absorption d'eau ou d'infusion de feuilles de café.

«L'usage du Katt est répandu universellement parmi les populations musulmanes. Les populations chrétiennes n'en font pas usage : elles en cultivent cependant pour le commerce.

« Le Katt est un excitant qui suspend le sommeil et qui ôte aux travailleurs la sensation de fatigue. Il a aussi pour effet de suspendre le besoin de manger : il passe pour apaiser les troubles passionnels et les excès de la colère. Il y a des fanatiques qui ne se nourrissent à peu près que de cette feuille : mais, alors, ils ne tardent pas à tomber dans la folie et même la frénésie, ce qui leur vaut aux yeux des pauvres gens un brevet de sainteté: Généralement la manducation du Katt est accompagnée d'une sueur très abondante, et les convives, par leurs regards, ont un aspect de gens hallucinés (1). »

* *

Cette intéressante description suscite à la fois un commentaire biochimique et un commentaire ethnographique.

Les propriétés du Catha edulis (excitant et tonique du système neuro-musculaire, éliminateur de la sensation de fatigue et de sommeil) «rappellent donc à la fois les propriétés nervines de la cocaïne prise à faible dose, et les propriétés toni-cardiaques de la caféine» (Tanret). Cependant, ces propriétés sont dues, non à la caféine, absente du Catha edulis comme l'ont montré toutes les analyses, mais à une série d'alcaloïdes dont le principal est la cathine, découverte par Beitter en 1900 (2). Celui-ci, ainsi que M. Chevalier, qui en 1911 présenta une belle étude de cet alcaloïde, isola la cathine des feuilles du Catha edulis à l'état cristallisé. En 1930, l'Allemand Wolfes montra que la cathine est identique à la d-nor-iso-éphédrine, C6 H5—CHOH—CH < CH3, l'un des alcaloïdes de l'Ephedra vulgaris du Japon, et satellite de la l-éphédrine utilisée en thérapeutique. Or, on sait que l'éphédrine, médicament spécifique de la somnolence et de la narcolepsie, a pour propriétés

⁽¹⁾ Mgr Jarosseau, dans G. Tanret, op. cit. Untersuchung der Catha edulis, Strasbourg,
(2) A. Beitter, Pharmacognostisch-chemische
1900.

de produire chez l'homme l'insomnie, de gêner l'action hypnotique de la morphine et des barbituriques, de même qu'elle arrête le sommeil chez le lapin chloralosé (1). Les résultats physiologiques de la manducation des feuilles de *Catha edulis* se trouvent donc éclairés par ce rapprochement.

Dans le domaine ethnographique, on ne peut qu'être saisi de l'importance dont jouit la manducation du Catha edulis dans les pays éthiopiens, et surtout de l'idée religieuse qui y préside. Même en admettant que cette coutume se soit principalement développée et généralisée à une époque assez récente — admettons au Moyen-Âge, puisque c'est du xive siècle que datent les premiers textes (arabes) relatifs à cette plante (2) — il y a tout lieu de croire qu'elle remonte beaucoup plus loin dans le passé; d'autant plus que le rite de la manducation du Katt est extérieur à l'Islam et même condamné par certains savants arabes, ce qui signifie clairement qu'il est préislamique. Le Catha edulis étant originaire de l'Éthiopie même, et par conséquent connu des Éthiopiens depuis toujours, ses propriétés ont vraisemblablement été déterminées et appréciées empiriquement de toute antiquité. Les peuples primitifs font le plus grand cas des plantes qu'ils ont reconnues utiles ou nuisibles, et ne manquent jamais de recettes pour les utiliser comme médicaments ou comme poisons.

Les habitants de l'Éthiopie ayant été en relation avec les Égyptiens dès avant l'Histoire — les uns et les autres sont des Hamites et appartiennent aux mêmes races — il est permis à un égyptologue de se demander si une plante aussi renommée au sud et au sud-est de l'Égypte que le Catha edulis

(1) G. Tanret, Le Katt (Catha edulis), dans La Presse médicale, n° 22, du 18 mars 1933 (Paris, Masson).

(2) "Le Kāt est mentionné pour la première fois dans un ouvrage datant des années 1332/3, Guerres du roi éthiopien 'Amda Ṣeyōn contre les Musulmans; l'ennemi de ce roi, le roi Ṣabr ed-Din déclare: Je veux... faire de sa capitale Mar'ādē ma capitale et y planter du čāt. Puis al-Maķrīzī (†846/1442) mentionne le djāt comme une plante qu'on trouve à Aufāt (en éthiopien Īfāt, dans le Shoa [Shaua] de l'Est) et dont on mange les feuilles. Le shaikh 'Abd al-Qādir al-Djazīrī, qui écrivait en 996 (1587), dit que

'Alī ben 'Omar al-Shādhilī (Al-Makhā'ī, † 827/1424), comme on le raconte encore aujourd'hui dans l'Ouest et le Sud de l'Arabie, introduisit dans l'Yémen le café qui prit la place du Kafta, c'est-à-dire des feuilles de Kāt, dont on se servait jusqu'alors. Ibn Ḥadjar al-Haitamī († 974/1567) écrivit, en réponse à des questions qui lui venaient de Ṣan'ā' et de Zabīd, un traité dans lequel, sans prendre position à l'égard des avis contradictoires de savants estimés relatifs à l'action du Kat, il en range néanmoins l'usage au nombre des shubuhāt [• , péchés, fautes] dont il faut s'abstenir. (J. J. Hess, in Encyclopédie de l'Islam, t. II, p. 856, b.)

n'encourt pas quelque chance d'avoir été connue d'une manière ou d'une autre, ne serait-ce qu'à une époque déterminée, par les anciens Égyptiens, peuple à l'esprit féru tout à la fois de religiosité et d'apothicairerie.

D'abord, il ne faut pas oublier que la plupart des espèces végétales et animales qui prospèrent actuellement dans les pays du Haut-Nil et en Éthiopie (citons seulement le crocodile, l'hippopotame, l'éléphant, l'autruche), s'étendaient originairement au septentrion jusqu'à la Méditerranée (1), non seulement aux âges préhistoriques, mais aux époques anciennes de l'Histoire où les morts déserts d'aujourd'hui étaient encore nourriciers, et où les pluies abreuvaient encore l'Orient maintenant desséché. Les célastrinées actuelles de l'Ethiopie, Catha edulis, Celastrus pyracanthus, Celastrus luteolus D., etc. ne furent-elles pas également égyptiennes en ces temps reculés? Bien que nous n'en ayons pas trouvé la mention dans la Description de l'Égypte, dont la publication suivit d'un demi-siècle l'œuvre de Forskâl, qui pourrait affirmer qu'elles n'aient pas vécu antérieurement en Égypte, au moins sur sa frontière sud, au pays de la Première Cataracte qui par son climat et sa population annonce si intensément les régions du Haut-Nil? Les célastrinées éthiopiennes s'accommodent d'ailleurs des pays tempérés : à plus forte raison de la Haute-Egypte.

En admettant que cette considération botanique ne soit pas justifiée et que les célastres éthiopiens n'aient jamais crû spontanément en Égypte, ce n'est pas une raison pour qu'ils n'aient pas été connus des anciens Égyptiens. Les pays du Yémen et de l'Éthiopie, d'où ils sont originaires, constituent précisément le fameux pays de Pount avec lequel les Égyptiens, par une navigation suivie sur la Mer Rouge, entretinrent des relations commerciales et diplomatiques dès les premières dynasties. Les textes des Pyramides (Ve-VIe dyn.) nous apprennent que les Égyptiens faisaient venir certains produits, comme l'encens, de ces rives méridionales. On sait encore avec une certaine précision, grâce à la relation gravée du temple de Deir el-Bahari, que la reine Hatshepsout (XVIIIe dyn.) rapporta de son expédition au pays de Pount des arbres rares qu'elle fit planter dans ses jardins d'Égypte. Parmi ceux-ci on cite des perséas: sans doute y avait-il également d'autres essences? Si le Catha

Morgan, La Préhistoire orientale, t. II (Paris, 1926), p. 43 et seq.

⁽¹⁾ Pour plus de renseignements, notamment en ce qui concerne la flore, voir : JACQUES DE

edulis jouissait déjà au pays de Pount d'une certaine renommée, il est possible qu'on l'ait fait connaître aux Égyptiens et que ceux-ci aient tenu à en rapporter pour l'acclimater sur les bords du Nil. Constante fut d'ailleurs la curiosité des Égyptiens pour les plantes, non seulement pour celles de leur pays dont ils étudièrent ancestralement les propriétés pratiques (cf. les recettes végétales du Papyrus médical Ebers), mais aussi pour les plantes exotiques : je n'en veux comme preuve que cette pièce bien connue de l'arrière-temple d'Amon à Karnak, sur les murs de laquelle sont uniquement gravés des échantillons de plantes et d'animaux rares : c'était peut-être là une sorte d'école où les naturalistes et les praticiens de la médecine venaient s'initier à leur science et à l'antique pharmacopée?

* *

Le nom arabe du Catha edulis, qui s'écrit — nous l'avons vu — à l'aide du ¿ q, est expressément orthographié avec un ā long, ¿ dans la Flora egyptiaco-arabica de Forskål, tant à la page 64 qu'à la page exxx; sa transcription correcte est donc qāt. A la page 64, Forskål indique pour ce mot les deux prononciations gat et kat (k étant mis pour q), dont la première donne au ¿ q, normalement et primitivement sourd, la valeur sonore g qu'il prend dialectalement, notamment en Égypte. A la page exxx du même ouvrage, dans la liste des nouveaux genres botaniques dont il est l'inventeur et auxquels il attacha son nom, Forskål transcrit « par kath : c'est de cette transcription en -th qu'il a tiré la forme latine Catha, depuis lors adoptée. J. J. Hess, dans l'Encyclopédie de l'Islam, mentionne encore pour l'arabe, à côté de la forme kāt = qāt, une prononciation djāt (ǧāt) (¹).

Dans le Dictionnaire arabe-français de Biberstein-Kazimirski, édition de 1875 (2), tome III, page 849, a, on trouve le nom du Catha edulis avec la même orthographe et sous la même rubrique que le mot a qua « mensonge »; l'orthographe un n'est pas mentionnée; le paragraphe a qua est ainsi libellé: « a proposition prop

⁽¹⁾ Encyclopédie de l'Islam, t. II, p. 856, a. arabe-français... revu et corrigé par Ibed Gal-

I'Yémen et en Abyssinie dont les feuilles ont la propriété de maintenir celui qui en mange dans un état de veille sans lassitude. " Je ne sais s'il entrait dans l'esprit de Kazimirski et de son correcteur arabe, Ibed Gallab, que le nom du Catha puisse être le même mot que le nom du mensonge et se référer à la même racine verbale a qatta (1), dont l'échelle sémantique assez vaste passe par les sens suivants : « suivre qqn. . . . flairer . . . , recueillir des propos sur qqn. pour les rapporter . . . , dire des mensonges . . . , couper, rogner . . . , arranger . . . , oindre . . . , etc. » : il m'apparaît hors de doute que le nom du Catha n'a rien à voir sémantiquement avec l'étymologie a qatta, qu'il forme un mot parfaitement autonome dont la forme correcte est celle donnée par Forskâl, s'é qat.

Ce nom de plante n'est pas uniquement arabe, mais plus largement sémitique. Mgr Jarosseau nous apprend que les indigènes du Harrar — des Gallas — désignent le célastre comestible par tchiatt (čyatt), ou «plus volontiers», dit-il, par djimma (ğimma)⁽²⁾: en raison de la parenté phonétique du q et du č, on doit considérer le harrari čyatt comme correspondant à l'arabe qāt. Les autres parlers éthiopiens font d'ailleurs connaître de nouvelles variantes : en amharique, le nom du Catha edulis est čāt (3); et en tigrinya il revêt les formes : tschaht (čaht), tschaï (čay) d'après A. Richard, et dschaht (ğaht) selon W. Schimper (4).

Quant aux idiomes couchitiques (hamitique oriental), on ne les connaît encore qu'imparfaitement. Si Reinisch — méthode particulièrement favorable à nos recherches — mentionne dans ses glossaires allemand-couchitique un grand nombre de plantes et d'animaux sous leur nom scientifique, c'est en vain que nous avons espéré y voir figurer le Catha edulis : seuls le Celastrus

positions, comme le couchitique et comme le nubien.

Bulletin, t. XXXV.

⁽¹⁾ A. DE BIBERSTEIN-KAZIMIRSKI, Dictionnaire arabe-français... revu et corrigé par Ibed Gallab. Le Caire, 1875, t. III, p. 848, b.

⁽²⁾ JAROSSEAU (M⁵⁷), in : TANRET, op. cit., p. 5. — On sait que la langue du Harrar, le harrari, est le plus méridional des idiomes sémitiques : apparenté étroitement à l'amharique, au tigré et au ghez, et bien que possédant une grammaire nettement sémitique, il présente cependant la particularité de faire usage de post-

⁽³⁾ Encyclopédie de l'Islam, ibid.

⁽⁴⁾ G. Schweinfurth, Abyssinische Pflanzennamen, Berlin, 1893, p. 29, b, et p. 58, a, d'après W. Schimper, Angaben auf den seinen Pflanzensammlungen beigefügten Zetteln, et A. Richard, Tentamen floræ abyssinicæ. Namenangaben nach W. Schimper, Anton Petit und Quartin Dillon.

parvislorus et le Celastrus inermis sont indiqués, le premier comme portant en bedja le nom de débbela (1), le second comme étant dénommé en bilin, de même qu'en tigré, argudá, saho argud (2). (Ce dernier mot, si l'on fait abstraction de sa première syllabe, peut évidemment rappeler les termes qu, gat, et čyatt). Fort heureusement d'autres auteurs ont comblé cette lacune, et le nom du Catha edulis a été relevé dans plusieurs des dialectes couchitiques. Tant en afar qu'en somali sont usitées concurramment les deux formes kāt et tschāt (čāt), d'après Paulitschke (3), tandis que l'oromó (galla) emploie, si l'on en croit cet ethnologue, l'expression composée dschimma tschāt (ğimma čāt [comparer le harrari]), et, si l'on se réfère à Hess, le mot čāt seul; d'après ce dernier auteur, le nom de notre célastre est en kafa čáto (4).

Est-il possible de découvrir le nom du Catha edulis dans le lexique égyptien? On peut poser en principe qu'un nom de plante du dictionnaire hiéroglyphique, dont le consonantisme rappellerait la contexture (gutturale et dentale) de l'arabe في qāt, pourrait être réellement apparenté à ce dernier, à la condition, bien entendu, que la sémantique l'autorise. En effet, on a vu (5) que le terme قات qāt, gāt, ne semble nullement se rattacher à la racine verbale قَتَّ qatta de l'arabe : bien qu'on en retrouve l'équivalent dans nombre d'idiomes du plateau éthiopien, sous des formes d'ailleurs assez différentes si l'on considère l'étroitesse de parenté de l'arabe et de l'éthiopien, on peut douter que ces mots soient proprement d'origine sémitique; ils peuvent fort bien n'être qu'allogènes en sémitique, et avoir été empruntés à une autre famille linguistique, par exemple au hamitique qui depuis la protohistoire en Orient et peut-être même la fin de l'époque néolithique est en contact plus ou moins étroit avec le monde sémitique. La géographie humaine n'apporte aucune certitude sur l'origine hamitique ou sémitique de ce nom de plante, car, si le Yémen et une partie de l'Éthiopie sont actuellement sémitiques, ce

⁽¹⁾ Leo Reinisch, Wörterbuch der Bedauge-Sprache, Wien, 1895, p. 270, b.

⁽²⁾ Leo Reinisch, Wörterbuch der Bilin-Sprache, Wien, 1887, p. 50 et p. 378 a.

⁽³⁾ Ph. Paulitschke, Ethnographie Nordost Afrikas. Die materielle Cultur der Danákil, Galla

und Somâl, Berlin, 1893, p. 166.

⁽⁴⁾ In: Encyclopédie de l'Islam, ibid.; le Kafačáto est emprunté à Leo Reinisch, Die Kafa-Sprache in Nordost Afrika, Wien, 1888, t. II. p. 109, b.

⁽⁵⁾ Page 105.

dernier pays au moins fut antérieurement hamitique (couchitique) en totalité. Bilittère, le mot qat ferait plutôt pencher vers la probabilité d'une origine hamitique, l'une des caractéristiques de la racine hamitique, qu'elle soit libycoberbère, égyptienne ou couchitique, étant dans la grande majorité des cas d'apparaître bilittère, alors que le système sémitique est essentiellement fondé sur le trilittérisme. Quel que soit le sens probable de l'emprunt, le nom arabe du Catha edulis — et c'est ce qui pour nous demeure l'essentiel — peut coexister en égyptien hiéroglyphique sous une forme même très voisine, puisque d'une part les mots sémitiques, appartenant principalement aux fonds araméocananéen et arabe, sont assez nombreux en égyptien, et qu'inversement l'égyptien a laissé en arabe oriental un certain nombre d'étymologies.

Le dépouillement du Wörterbuch d'Erman-Grapow, tome V, permet de recueillir une liste de noms de plantes qui, vu leur phonétique, sont susceptibles a priori d'être rapprochés de l'arabe à qāt. Ce sont :

Supputons maintenant les possibilités sémantiques de chacun de ces mots hiéroglyphiques :

→ A q'd est une plante non identifiée dans le Wörterbuch; on le conçoit

(1) Adolf Erman et Hermann Grapow, Wörterbuch der aegyptischen Sprache, t. V, p. 14.
(2) Ibid., p. 79.
(3) Ibid., p. 82.
(4) Ibid., p. 146.
(5) Ibid., p. 148.
(6) Ibid., p. 357.
(7) Ibid., p. 170.

14.

aisément, car le texte qui la mentionne (*Pyramides*, \$541) n'offre aucune chance d'identification; il y est dit seulement : «[le roi défunt] a parcouru les deux cieux et est venu aux deux terres; il a marché sur la plante q'd verte qui est sous les pieds de Geb...» Tout au plus peut-on en inférer qu'il s'agit d'une plante basse, pas même d'un arbuste, et que celle-ci est en rapport avec le dieu de la terre. Cette indication est corroborée par les quelques détails que l'on possède sur la plante suivante.

a q'd·t n'est en effet qu'une forme féminine de la plante q'd. Quoique non identifiée, elle est mentionnée dans le dictionnaire comme plante rampante (eine kriechende Pflanze), dont les racines sont utilisées en médecine. D'autre part, l'expression a typ-q'd·t-f «celui qui est sur sa plante q'd·t», employée comme surnom de divinité (Geb(?) cf. Pyramides, \$ 541) dans les textes religieux des sarcophages du Moyen Empire, montre que cette plante, vraisemblablement la même que la précédente, n'est pas sans rapport avec la divinité : de cette particularité qui aurait pu nous intéresser — on se rappelle l'idée religieuse qui préside en Éthiopie à la manducation du Catha edulis — nous ne pouvons faire état, car le Catha edulis est un arbrisseau et non une plante rampante, et seules ses feuilles sont utilisables. Ces deux premières plantes sont à éliminer.

| qd·t n'est attesté qu'au Nouvel Empire; en langue néo-égyptienne il prend une forme | qdy: c'est un arbre d'essence étrangère, mais les auteurs du Wörterbuch précisent qu'il doit s'agir d'un arbre à feuilles persistantes (Nadelholz) originaire du Liban, parce qu'il est mentionné dans les textes à côté du cèdre, et que d'autre part il produit une résine (dd); celle-ci entre dans la fabrication du «kyphi». Cet arbre est encore employé comme bois de construction (Nutzholz), particularité qui suffirait à elle seule à nous le faire éliminer.

 $\sqrt[4]{n}$ qd>qt est un mot de l'époque ptolémaïque, désignant dans le Wörterbuch une plante comestible interdite à Philæ (eine in Philæ verbotene essbare Pflanze). On notera d'abord que ce nom de plante n'apparaît pas apparenté à celui de l'arbre $qd\cdot t$ précédemment mentionné. Il est d'autre part remarquable que $\sqrt[4]{n}$ qd>qt est un apax legomenon, ce qui sous-entend qu'il représente

une plante, bien que comestible, assurément peu connue du vulgaire, et en tout cas n'entrant pas dans les recettes culinaires habituelles des gens d'Égypte. C'est en outre sur la frontière sud de l'Égypte que cette plante est indiquée. Enfin, si elle est interdite à Philæ, sanctuaire de la déesse Isis, c'est évidemment parce qu'il s'y rapporte une idée religieuse précise, et que cette plante possède ou passe pour posséder des vertus incompatibles avec les rites de Philæ. Cet ensemble de circonstances ne peut qu'attirer notre attention sur l'identité de la plante \(\frac{1}{2}\

redoublés du thème $c^1 c^2 c^1 c^2$ proviennent toujours d'une forme simple $c^1 c^2$, même si, disparue de l'usage, celle-ci ne se trouve plus attestée dans le dictionnaire; de plus, bilittères et quadrilittères par redoublement de bilittères ont le plus souvent un sens identique. The ktht est une plante médicinale, non encore identifiée; mais vu son emploi dans les ordonnances du papyrus Ebers, elle ne semble nullement répondre au célastre que nous cherchons à identifier.

Quant aux mots comparables au harrari, l'égyptien $\sum_{i=1}^{n} \sum_{i=1}^{n} tyt$ rappelle surtout *éyatt* si l'on admet l'hypothèse, avancée par certains (1), que le signe $\Longrightarrow t$ est en réalité un \check{c} (tch): malheureusement, aucun phénomène phonétique ne le prouve expressément; il est tout aussi plausible d'admettre

(1) A. GARDINER, Egyptian grammar, p. 27; Aaron Ember, Egypto-Semitic Studies, Leipzig, 1930, p. xxvi.

que = représente un t emphatique (t); en outre, le dictionnaire ne fournit sur ce mot t tyt qu'une indication bien vague : nom d'une fleur indéterminée dans la langue néo-égyptienne. Nous ne saurions donc en faire état. Le mot man d'im gmy, néo-égyptienne. Nous ne saurions donc en faire état. Le mot man désigne une plante comestible, un légume — eine (Gemüse-) pflanze; il existe à côté de lui un autre nom de plante gmy, man designe une plante gmy, man designe, que les auteurs du Wörterbuch semblent considérer comme nettement différent; cette seconde plante gmy entre dans la fabrication du kyphim. Le caractère comestible de la plante man la fabrication du kyphim. Le caractère comestible de la plante man la fabrication du suffire à la faire identifier au harrari gimma : il vaut mieux, je crois, s'en tenir à ces constatations négatives, d'autant plus qu'un rapprochement entre l'égyptien et l'arabe.

Les deux possibilités qui restent en présence, d'ailleurs avec des chances inégales, sont donc les deux mots hiéroglyphiques du qd>qt, nom d'une plante comestible interdite à Philæ, et T Kim kt, plante principalement ornementale. Certes, nous avons indiqué au début de cette étude que les célastres éthiopiens étaient fréquemment utilisés comme plantes ornementales; mais, si nous parlons ici de chances inégales, c'est que, dans le cas précis du Catha edulis, on se trouve en présence d'un célastre dont la caractéristique essentielle est la comestibilité : les chances sémantiques penchent donc davantage vers la plante 坑 a qd>qt. Si d'autre part nous suivons de plus près la phonétique, nous constatons que 🕻 🤻 qd>qt présente 1° comme l'arabe \vec{a} qat une initiale q, et non k (que l'on rencontre dans l'égyptien This kt; 2° comme l'arabe encore une finale $d>t=\omega$, et non t (=t, b, comme dans la plante $k\underline{t}$): bien qu'il y ait des cas où q et -k s'interchangent en égyptien, principalement aux époques tardives de la langue, la concordance parfaite de la phonétique de $\sqrt{\frac{n}{n}} qt$ et de $\frac{1}{n}$ représente un argument dont nous aurions tort de méconnaître la valeur.

Il semble donc n'y avoir rien à redire, tant au point de vue phonétique qu'au point de vue sémantique, à l'identification de l'égyptien $\sqrt{\frac{n}{n}} qt$ et de l'arabe dt: c'est non seulement la seule hypothèse recevable, mais encore dès maintenant une hypothèse parfaitement vraisemblable.

* *

L'histoire des religions peut seule maintenant avoir le dernier mot. Avonsnous historiquement la possibilité de comprendre l'ostracisme porté par le
collège sacerdotal de Philæ sur la plante comestible \(\lambda \lambda d \rangle q d > qt \rangle \) Si réellement les qualités du Catha edulis, telles qu'elles ont été définies au début du
présent exposé, se révélaient incompatibles avec ce que nous savons du culte
d'Isis à Philæ, n'aurions-nous pas dès lors la possibilité de transformer en
certitude l'hypothèse linguistique de l'équivalence \(\lambda \lambda \lambda \lambda \lambda \rangle \rang

On est mal renseigné, malgré quelques apparences, sur ces fameux rites isiaques qui, originaires d'Égypte, se répandirent avec faveur jusqu'en Europe occidentale. Les mystères proprement dits ne nous ont pas été révélés, les adeptes ayant gardé leurs secrets inviolés; seules quelques cérémonies extérieures, comme des processions, ainsi que quelques traits généraux sur le comportement des initiés nous sont quelque peu connus, soit qu'on les trouve représentés sur de rares monuments légués par l'archéologie, témoin ce basrelief du Vatican reproduisant une procession isiaque, soit qu'ils aient été décrits par des auteurs anciens, tel que Apulée. Le onzième livre des *Méta*morphoses d'Apulée (1) passe à bon droit pour la source contenant les plus sûrs renseignements touchant le culte isiaque, au moins dans son aspect extérieur. Comme ces Métamorphoses, selon une opinion assez généralement accréditée, contiendraient sous une forme romancée une part d'autobiographie, il est très plausible qu'Apulée ait été lui-même un fidèle d'Isis; sinon c'est auprès d'adeptes amis qu'il puisa ses renseignements, car ceux-ci sont de bonne source, comme nous aurons au moins une fois l'occasion de le contrôler.

Apulée, au cours de sa narration, paraît insister sur quatre traits essentiels: 1° sur la pureté et la chasteté absolue imposées aux adeptes («...tenacibus castimoniis... » (2) et ailleurs: «...castimoniorum abstinentiam... » (3); 2° sur

⁽¹⁾ Apulée, Métamorphoses, livre XI. On s'est servi de l'édition Teubner (Leipzig, 1897).

⁽²⁾ Ibid., livre XI, chap. vi.

⁽³⁾ Ibid., chap. xix.

la gravité, le calme, la résignation dont ils ne doivent pas se départir (« . . . vir...gravis..., (1); 3° sur l'abstinence d'un certain nombre d'aliments profanes et défendus (« . . . cibis profanis ac nefariis . . . temperare n (2)) : la relation d'Apulée est donc ici conforme aux sources hiéroglyphiques et contrôlée par elles. Par aliments défendus il faut entendre des aliments qui, par leurs vertus et leur influence sur l'état physique et psychique de l'individu, se révèlent incompatibles avec les conditions requises pour remplir les rites, et par conséquent incompatibles avec les rites eux-mêmes; Apulée revient à plusieurs reprises sur l'abstention de viandes et de vin. 4° Enfin, Apulée indique avec force le rôle capital que joue le sommeil dans les rites isiaques; sur cette question du sommeil il revient une douzaine de fois : en effet, ce n'est qu'au cours du sommeil que la déesse se manifeste à ses fidèles, qu'elle les instruit, leur communique ses désirs et ses ordres. Particulièrement significatifs sont les passages suivants : « Nec fuit nox una vel quies aliqua visu deae monituque jejuna... Il ne se passa plus une seule nuit ou un temps quelconque de sommeil sans que je reçoive une apparition et une révélation de la déesse (3). " "Me... sic instruxit nocturna divinatione clemens imago... Ainsi m'instruisit la douce apparition par son oracle nocturne (4). " Un autre jour, c'est Osiris lui-même qui se manifeste à Apulée durant son sommeil (« Osiris ...me... per quietem praecipere visus est n (5). Celui-ci nous fait d'ailleurs part de son admiration pour les changements qui s'opèrent en lui durant son sommeil («... Quare sollertiam somni tum mirabar... » (6)). La nécessité du sommeil est bien l'une des bases de la religion de Philæ : sans sommeil, pas de révélation divine, pas de rites isiaques; cette hantise du sommeil est certainement ce qui ressort le plus intensément de la lecture d'Apulée.

Le Catha edulis, plante interdite à Philæ? — quoi d'étonnant, après ce que nous venons d'entrevoir, à ce qu'une herbe engendrant l'insomnie soit précisément dans l'île de la déesse la plus néfaste et la plus prohibée des herbes?

⁽¹⁾ Livre XI, chap. xxI; cf. le début du chap. xxII.

⁽²⁾ Ibid., chap. xxI.

⁽³⁾ Ibid., chap. xix. Quies a ici le sens fort de «sommeil» qu'il prend assez souvent dans Cicéron, Salluste, Ovide, Suétone, notamment

dans des expressions comme : ad quietem ire = aller dormir, tradere se quieti = se livrer au sommeil, in quiete, per quietem = dans le sommeil.

⁽⁴⁾ Ibid., chap. xxix.

⁽⁵⁾ Ibid., chap. xxx.

⁽⁶⁾ Ibid., chap. xx.

L'histoire religieuse semble donc confirmer d'une manière vraiment digne d'attention ce que la linguistique avait d'abord proposé.

* *

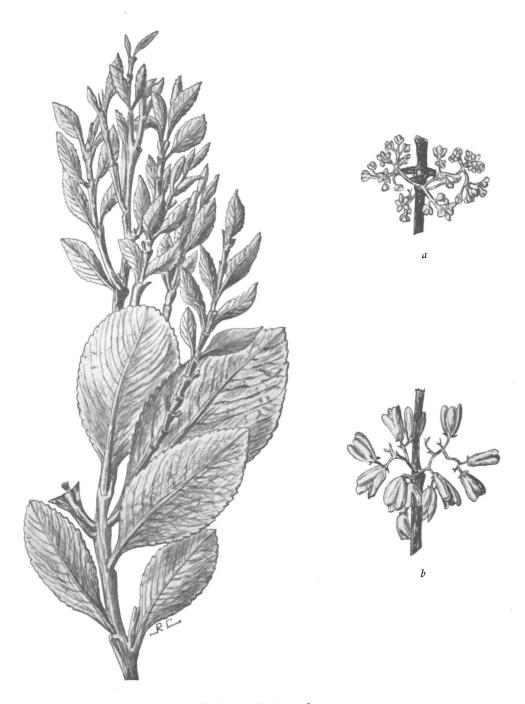
De cet exposé, on peut conclure que le Catha edulis Forskål fut, selon toute vraisemblance, connu au moins des Égyptiens de l'extrême sud aux basses époques; que ceux-ci en avaient déterminé non seulement la comestibilité, mais encore la teneur excitante et anti-hypnotique : que ces propriétés ayant été jugées incompatibles avec le culte d'Isis, les grands prêtres de Philæ en ont interdit l'usage dans l'île consacrée à la déesse. Si l'équivalence $\sqrt{\frac{\pi}{m}} qd > qt = 26$ n'est pas une certitude absolue, du moins est-elle une forte présomption, qui permet peut-être d'éclairer un élément nouveau du culte isiaque, et d'autre part d'enrichir le dictionnaire égyptien d'une nouvelle identification. Nous proposons donc de modifier comme il suit le paragraphe du Wörterbuch d'Erman-Grapow relatif à la plante $\sqrt{\frac{\pi}{m}}$ (Wörterbuch, t. V, p. 79):

qd(>qt) \uparrow_{n}^{∞} (époque grecque). Plante comestible interdite à Philæ : Catha edulis Forskål, (?).

Rémy Cottevieille-Giraudet.

Bulletin, t. XXXV.

15



Catha edulis Forskål.

a. fleurs. — b. fruits. — Les tiges, ainsi que le pétiole et les nervures des feuilles, sont rouges; les fleurs blanches; les fruits couleur noisette.